



Et si c'était POSSIBLE ?

Dépassons ces pensées qui nous limitent

Une étape dans le parcours d'insertion proposée par Elantiel

Objectifs de l'action Et si c'était POSSIBLE ?

- Identifier et comprendre ses croyances limitantes
- Contextualiser pour déconstruire et envisager d'autres possibles
- Expérimenter et ancrer le changement

Description

Nous avons toutes et tous des croyances relatives à ce qu'il nous est possible ou non de faire. Ces dernières formatent notre vision du monde et conditionnent de nombreux aspects de notre vie. Elles peuvent être portantes et nous amener à expérimenter, tester, progresser mais elles peuvent aussi être limitantes et nous entraver dans nos projections, nous enfermer en nous empêchant de nous saisir des opportunités qui se présentent...

Et si c'était POSSIBLE ? s'adresse à un public qui n'ose pas, ne se sent pas autorisé ou pas légitime : nous travaillerons ensemble à définir et comprendre ce qu'est une croyance, comment elle peut nous limiter, comment l'identifier et quels moyens d'action sont envisageables pour s'en détacher.

Public concerné

- Habitants et habitantes de St Fons et Vénissieux 10 places.
- Prioritairement résidant en quartier prioritaire de la ville
- Avec un niveau de langue permettant de comprendre et de s'exprimer a minima

Méthodologie

La pédagogie place les bénéficiaires au cœur du dispositif à travers une méthodologie participative et interactive mobilisant la posture systémique. Notre accompagnement, pragmatique et concret alternera ateliers collectifs et entretiens individuels intermédiaires, notamment pour suivre le déroulé du plan d'action établi. Une passerelle avec l'action *Potentia* est envisageable pour les vénissiens et vénissiennes.

Durée et rythme

Et si c'était POSSIBLE ? se déroule selon les étapes ci-après :

- Orientation par le ou la référente via la fiche de suivi
- **Information collective le mardi 15 octobre 2024 de 9h30 à 11h chez Elantiel à Vénissieux,**
- Le ou la candidate est reçue à la suite de l'information collective en entretien individuel pour un diagnostic qui valide, ou non, son entrée dans l'action. Remise du planning.
- 3 ateliers collectifs de 3h entre le 4 et le 25 novembre.
- 1 entretien intermédiaire.
- Un retour sera fait au prescripteur ou à la prescriptrice à l'issue de l'action (échange mail, tél, rendez-vous physique, tripartite ou non)

La durée moyenne de mobilisation est de 1,5 mois entre les différentes étapes de positionnement, accompagnement, et bilans.